

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Compte administratif 2020 : ce compte correspond à la clôture de l'exercice 2020 et reprend les dépenses et les recettes réellement réalisées au cours de l'année 2020.

Il est structuré en 2 sections bien distinctes qui sont :

- La section de fonctionnement.
- La section d'investissement.

La section de fonctionnement représente toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel ...).

L'excédent résultant du fonctionnement constitue la capacité d'autofinancement et détermine les ressources disponibles de la commune pour le financement de ses investissements et le remboursement en capital de ses emprunts.

La section d'investissement représente toutes les opérations de dépenses et de recettes relatives aux travaux, aux aménagements, équipements, achats ou ventes de terrains, d'immeubles

De manière générale les dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (Impôts, taxes, recettes du domaine, tarifications des services) par des dotations de l'Etat, des subventions et par le recours à l'emprunt.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Prévues : 867.398,00 €
Réalisées : 653.947,39 €

Recettes :

Prévues : 708.126,00 €
Réalisées : 969.261,78 €
Excédent reporté : 1.291.182,60 €
Cumul : 2.260.444,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Prévues : 1.961.502,53 €
Réalisées : 1.329.070,97 €

Recettes :

Prévues : 1.168.753,00 €
Réalisées : 420.475,43 €
Excédent reporté : 1.126.998,01 €
Cumul : 1.547.473,44 €
Reste à réaliser : 616.619,00 €

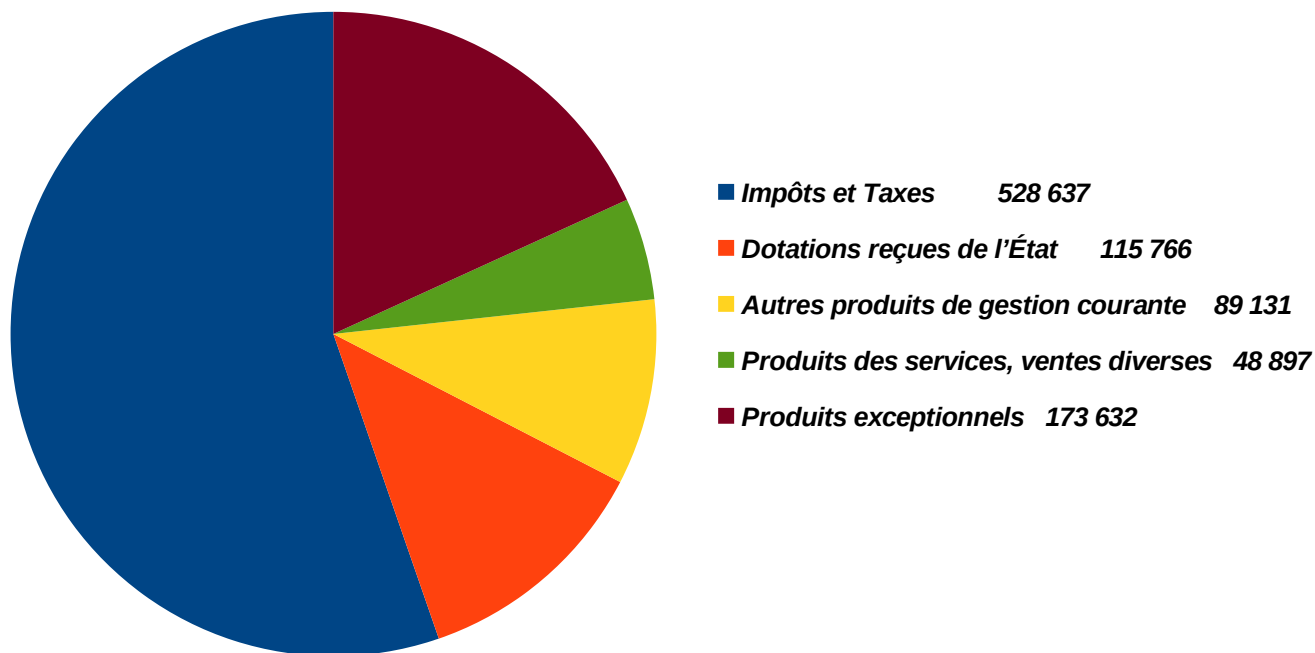
Reste à réaliser : 574.051,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement :	2.260.444,38 - 653.947,39 =	1.606.496,99 €
Investissement :	1.547.473,44 - 1.329.070,97 =	218.402,47 €
Excédent :		1.824.899,46 €
Reste à réaliser :	616.619,00 - 574.051,00 =	42.568,00 €
Résultat global :		1.867.467,46 €

Ce résultat global représente les fonds propres de la commune à la fin de l'exercice 2020

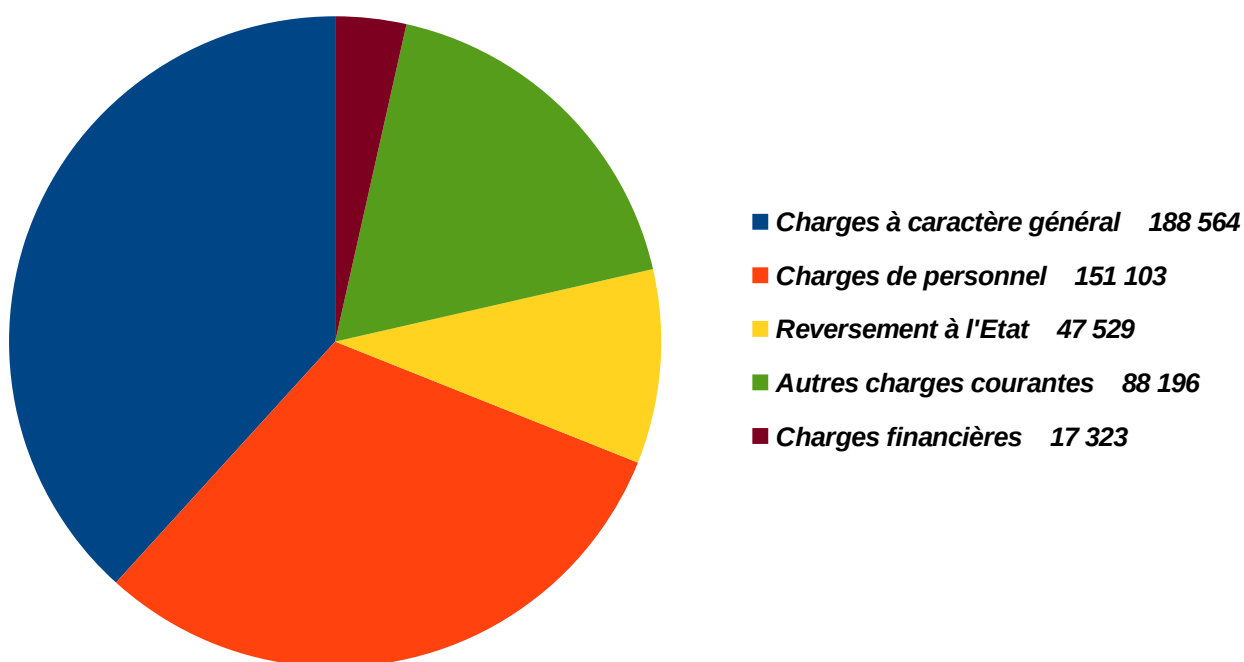
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 956 063 €



Les produits exceptionnels proviennent du transfert dans le budget annexe « Lotissement Champ Grassot » du prix d'acquisition du terrain ainsi que la vente d'un terrain situé route de Mirebeau.

Les autres produits de gestion courante correspondent aux revenus de nos immeubles.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 492 715 €



Les autres charges courantes comprennent principalement les indemnités versées aux élus, la dotation au service incendie et les subventions versées aux associations.

Le reversement à l'État est effectué au titre de la réforme de la Taxe Professionnelle en 2010.

CHARGES A CARACTERE GENERAL

(Pour plus de lisibilité seuls les postes supérieurs à 2000 euros ont été repris dans le graphique)

